

Réf: Dossier 380642

Avis de constitution

SOCIETE « TCJT MINING »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody – Angré
7ème Tranche, non loin du Café de Versailles, Lot 3000,
Ilot 251

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 21/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TCJT MINING »

Objet :

- La recherche minière
- L'exploitation minière

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody – Angré
7ème Tranche, non loin du Café de Versailles, Lot 3000,
Ilot 251

Dirigeant(s) M AFFELY KOUASSI ARTHUR BERANGER

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00896 du 29/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05892/GTCA/RC/2025 du 29/01/2025

